



Formation à la nationalité française

Organisée par la Société des Membres de la Légion d'Honneur¹
Sections du Finistère Nord et Sud

Madame, Monsieur,

Vous êtes entré(e) dans une démarche de naturalisation française auprès de la Préfecture de Région. La section du Finistère Nord de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, en relation avec la Préfecture de Région, vous propose une formation à la nationalité française. Elle a pour but de mieux vous faire connaître l'Histoire de notre pays, le fonctionnement des grandes institutions de notre société et de l'Etat, et la position de la France en Europe et dans le monde. Cette formation est apolitique et non confessionnelle, selon les principes de liberté, d'égalité et de fraternité de notre République.

La formation, accueillie par l'Université de Bretagne Occidentale, comprend un ensemble de séances **gratuites**, certains jeudis de 18H à 20H, en parallèle à **Brest et à Quimper**. Les séances ont lieu, à Brest, dans une salle de la Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, 12 rue de Kergoat, et à Quimper, au pôle universitaire Per-Jakez Hélias, 18 Avenue de la Plage des Gueux.

Nous serions heureux de vous y retrouver. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des détails.

Le comité de pilotage

Organisation de la session de formation

La session de formation s'ouvrira le **8 octobre 2020**. Elle comporte 10 séances de deux heures, à raison d'une séance par quinzaine (de 18H à 20H le jeudi) hors vacances scolaires. La participation à une session de formation est une démarche volontaire.

Nature des séances :

Sur un sujet donné, au cours d'une séance interviennent plusieurs formateurs en interaction avec les participants. Les formateurs s'appuient sur l'utilisation de moyens vidéo et de documents écrits distribués aux auditeurs. Le contenu des séances est brièvement décrit au verso.

Formateurs :

Les formateurs sont des membres volontaires de la section de la SMLH du Finistère Nord ou des personnes bénévoles choisies pour leur compétence, leur disponibilité, leur esprit d'ouverture et leur objectivité.

Attestation d'assiduité :

Lors de la dernière séance de la session de formation, une attestation de présence est délivrée aux auditeurs qui ont suivi les séances avec assiduité.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à :

Monsieur Paul Tréguer paul.treguer@univ-brest.fr

¹La Légion d'Honneur a été créée par Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, le 29 Floréal An X (20 mai 1802) pour récompenser les personnes ayant rendu, à titre civil ou militaire, des services éminents à la Nation. C'est la plus élevée des distinctions nationales.

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Formation à la nationalité française Cinquième session 2020-2021

La France : c'est où, c'est quoi, c'est qui, c'est comment, et c'est à quelle place dans le monde?

La France c'est où dans le monde et à quelle place ?

Séance n°1 : (8 octobre 2020): Accueil des participants et présentation de la troisième session.
Paul Tréguer

Eléments de base sur les organismes internationaux et européens; éléments de base sur la France comme puissance (politique étrangère, puissance militaire, économique).

Intervenants : Véronique Labrot, Yann Paul, Philippe Bietrix

Séance n°2 : (5 novembre 2020): Eléments de base sur la géographie de la France, place de la France dans l'Europe et dans le monde ; la France puissance moyenne, La France paysages, La France d'aujourd'hui, une place prépondérante en Europe, place et rôle des territoires européens dans la mondialisation.

Intervenants : Annick Cléach, Gisèle Pays

La France c'est qui ?

Séance n°3 : (19 novembre 2020): Eléments de base sur l'Histoire de France jusqu'à 1958 : en intégrant les représentations que les participants ont déjà de l'Histoire de France, les notions de Pays, d'Etat, de Nation, et de République seront mises en place à l'aide de documents divers.

Intervenants : Arlette Roudaut, Gisèle Pays

Séance n°4 : (3 décembre 2020): Les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité/solidarité, laïcité ; droit des femmes et parité.

Intervenants : Paul Tréguer, Yann Paul, Véronique Labrot, Annette Vazel,

Séance n°5 : (17 décembre 2020) : Eléments de base sur la justice en France comme garante du respect des droits et des devoirs des Français.

Intervenants : Raymond Leost, Véronique Labrot

Séance n°6 : (7 janvier 2021) : Eléments de base sur la culture française et sur le rayonnement culturel de la France et sur son attractivité (tourisme), les apports étrangers à son rayonnement, la place particulière de la Ville de Paris.

Intervenants : Yann Paul, Philippe Bietrix, Anne-Marie Alayse

La France c'est quoi et comment ?

Séance n°7 : (21 janvier 2021) : Un Etat unitaire : éléments de base sur la V^{ème} République et l'organisation de l'Etat (institutions, élections, normes) ; éléments de base sur la gestion décentralisée de la France et des collectivités territoriales (commune, département, région).

Intervenants : Annick Cléach, Gisèle Pays

Séance n°8 : (4 février 2021) : Un Etat démocratique et social : protection sociale et du monde du travail (droit du travail, organisations syndicales).

Intervenants : Anne-Marie Alayse, Pierre Léaustic

Séance n°9 : (18 février 2021) : Le futur de la France : prévisions démographiques ; changement climatique et développement durable ; enjeux et défis au niveau international.

Intervenants : Annick Cléach , Yann Paul, Paul Tréguer, Véronique Labrot

Séance n°10 : (11 mars 2021) : Bilan de la session ; remise des certificats d'assiduité.

Intervenants : Paul Tréguer, Arlette Roudaut, Annette Vazel, et l'ensemble des formateurs.